



Règlement Osnabrück 2018

Ce concours de grand fond est ouvert à tous les colombophiles licenciés FCF et justifiant d'une distance d'au moins **700 km**. Le lieu de Lâcher exact est BÜNDE (situé à 40km à l'Est d'Osnabrück)

Cette année les inscriptions se font en ligne du 25 avril au 24 juin sur <http://ucml-49.com>

Les documents suivant seront à fournir sur le lieu de rassemblement de La Séguinière :
 copie du certificat de vaccination 2018
 copie de la feuille de distance.

1/ LES FEUILLES DE JEU :

Enlogement manuel (caoutchouc)

Les feuilles sont obligatoirement celles éditées par la 11ème région en deux exemplaires. Vous pouvez les demander auprès des responsables du concours ou les télécharger sur le site de l'UCML.

Enlogement Electronique

Deux exemplaires de sorties d'imprimantes

A La Séguinière il faudra fournir la feuille de relevé de plomb des paniers

2/ L'ENLOGEMENT :

Il aura lieu le **dimanche 01 juillet 2018** dans toutes les associations ayant un minimum de 3 amateurs. Ces trois amateurs ne doivent avoir aucun lien de filiation directe et doivent avoir des colombiers à des adresses postales différentes. Ceux-ci devront être présents ensemble à la mise en loge (vérification des noms et des signatures au lieu de rassemblement).

Les pigeons devront être acheminés IMPERATIVEMENT à **La SEGUINIÈRE (Chemin de la petite Morinière, Les Borderies, 49280 La Séguinière près de Cholet)** de 10h à 12h pour les sociétés du Maine et Loire et de 14h00 à 17h00 pour les autres. Grillade à partir de 12h30 sur réservation.

Points relais :

GROUPEMENT 17	17	Franck POUZET 06.81.64.15.23 et Eric BILLAUD 06.87.72.77.86
DINAN	22	Arnaud HOUGAY 06.87.30.32.60 - Hippodrome l'Aublette - 22100 QUEVERT
MORLAIX	29	Paul MONFORT 06.24.11.08.35
MESSAC	35-44-56	Yann VILAUD 06.75.84.43.80 - ZA les Ajoncs d'or - 56460 SERENT
Ste FEYRE	23	David CHASSAGNE 06.22.96.83.20
YOUX	63	Gérard HUMBERT 06.81.79.30.05
Les HERBIERS	85	Gilbert VILLENEUVE 06.78.21.19.89 - Le Rochereau, 3 chem. des Arnaudières
St GILLES CROIX de VIE	85	Joël CHOTEAU 06.13.80.74.84
St SEBASTIEN /LOIRE	44	Claude JOUANNIC 06.07.72.80.73 - rue de l'Ouche Colin (derrière les services techniques de la ville)

ATTENTION : Tous les pigeons seront contrebalisés avant leur transfert dans les paniers de l'UCML. Il est prévu 15 pigeons par panier. Toutefois, les organisateurs se réservent le droit d'augmenter le nombre de pigeons par panier.

3/ LE LACHER :

Il aura lieu le **mardi 3 juillet 2018** à partir de 6H00. Cependant les responsables du concours, (Commission Osnabrück de l'UCML) se réservent le droit de modifier la date et l'heure du lâcher. Une modification du lieu de lâcher pourrait aussi être décidée. L'UCML prendra dans ce cas à sa charge les soins donnés aux pigeons.

4/ PRIX PAR PIGEON : 2 EUROS

Soit: 0.50 € pour le transport et 1.50 € de dotation.

Le paiement des 2 euros se fera à La Séguinière **uniquement par chèque bancaire** à l'ordre de l'UCML
Le classement est compris dans le prix.

5/ LE TRANSPORT :

Il sera effectué avec le camion de l'UCML.

6/ ARRIVEE-SIGNALEMENT :

Le premier pigeon de chaque amateur devra être signalé impérativement sur le site de l'UCML. Ce signalement devra se faire le plus tôt possible après l'arrivée du pigeon et impérativement dans la journée. Il faudra fournir le matricule du pigeon, le jour et l'heure d'arrivée, la distance ainsi que le numéro de contremarque.

De façon moins arbitraire, le nombre total de pigeons constatés vous sera aussi demandé. Ce relevé nous permettra de faire un bilan chaque soir et nous aidera pour décider de la clôture du concours. Ce bilan sera publié sur le site avant 22 heures.

7/ LE DEPOUILLEMENT :

La fin du concours sera diffusée sur le site de l'UCML à l'adresse suivante : www.ucml-49.com

Chaque société enverra une feuille de dépouillement au classificateur **M. COURBOULAY Marcel** (5 rue des trois moulins 37800 POUZAY, m.courboulay@wanadoo.fr) et, une feuille de dépouillement avec toutes les bagues caoutchouc au contrôleur de l'UCML, **M. GUITON Patrick** 2 allée des Aliziers 49320 Vauchrézien, patrickguiton@sfr.fr

8/ LES RESULTATS :

Le classement sera calculé au premier tombé 1 prix par 4. Les résultats vous seront envoyés par mail et diffusés sur le site de l'UCML. Ils seront ensuite publiés sur des journaux colombophiles nationaux. Les amateurs auront une semaine pour déposer une réclamation auprès des responsables.

9/ LES PRIX :

Les 10 premiers amateurs du classement au 1er tombé seront récompensés comme suit :

- Le premier amateur : 30 % de la dotation + un trophée + un diplôme.
- Le deuxième amateur : 25 % de la dotation + un trophée + un diplôme.
- Le troisième amateur : 15 % de la dotation + un trophée + un diplôme.
- Le quatrième amateur : 10 % de la dotation + un diplôme.
- Le cinquième amateur : 5 % de la dotation + un diplôme.
- Du sixième amateur au dixième amateur : 3 % de la dotation + un diplôme.

Une somme inférieure ou égale à 3% du montant de la dotation récompensera les amateurs du onzième au vingtième.

Un chèque de 20 € + un diplôme récompensera les prix suivants :

- Le 1^{er} As-pigeon sur les deux dernières années 2017/2018
- Le 1^{er} As-pigeon sur les trois dernières années 2016/2017/2018
- Le 1^{er} As-pigeon sur les quatre dernières années 2015/2016/2017/2018
- Le 1^{er} As-pigeon sur les cinq dernières années 2014/2015/2016/2017/2018
- La meilleure femelle en 2018

La remise des prix aura lieu à Valanjou le dimanche 14 octobre lors de l'assemblée générale UCML

Les 10 premiers amateurs seront sollicités pour offrir un pigeonneau pour la prochaine vente UCML 2019. L'UCML les remercie d'avance car cette vente permettra de pérenniser ce grand concours.

10/ LES RESPONSABLES :

Mickaël ESNAULT : 06.98.13.70.06 esnault.mickael@yahoo.fr
Herman SMULDERS : 07.87.51.76.14 herman-smulders@orange.fr
Olivier POUPARD : 02.41.36.05.02 o.poupard@orange.fr
Jean Marie BLOUIN : 06.33.58.67.98 jm.blouin@orange.fr
Patrick GUITON : 06.17.38.98.23 patrickguiton@sfr.fr
Régis VOVARD : 06.95.69.15.05 reg.vovard@wanadoo.fr

11/ CONTROLE :

En ce qui concerne les appareils manuels et électroniques le règlement national sera d'usage. Toutefois il est rappelé que les engagements et dépouillements doivent se faire en présence au minimum de trois amateurs. Ces trois amateurs ne doivent avoir aucun lien de filiation et doivent avoir des colombiers à des adresses postales différentes. Le nom et la signature de ces trois amateurs doivent figurer sur les feuilles d'engagement et de dépouillement. Les organisateurs se réservent la possibilité d'effectuer un contrôle conformément à la réglementation nationale.

Sur décision du Conseil d'administration de la fédération nationale du 19/03/2014 et la modification du règlement de la constatation électronique, tous les systèmes qui ne sont pas équipés d'une montre mère intégrée doivent être reliés pour les engagements et dépouillements à une montre mère. La mise à l'heure manuelle n'est plus tolérée.

RAPPEL - Équipement électronique minimum	
Pour l'amateur	Pour la société
un calculateur un module mémoire un système d'alimentation plus une batterie une antenne de réception	un ordinateur une antenne de mise en loges un calculateur (pour Unikon) une montre-mère un système d'alimentation une imprimante